



LUNERAY

Au Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le treize mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy AUGER.

Présents : M. AUGER, M. DÉMOULINS, Mme MALÉTRAS, M. LARCHEVEQUE, M. CAPRON,
M. LEFEBVRE, Mme SAISON, M. HOULLET, Mme VAILLANT, Mme MORIN, M. LEMAITRE

Absents excusés avec pouvoir : Mme BASIRE (pouvoir à Mme SAISON)
M. GUÉVILLE (pouvoir à M. DÉMOULINS)
Mme DIOLOGENT (pouvoir à M. CAPRON)
Mme ROQUIGNY (pouvoir à Mme MORIN)

Absents excusés sans pouvoir : Mme LEBLED, M. CORRUBLE, Mme DUFOUR, Mme BEAUPERE

Mme VAILLANT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Procès-verbaux des réunions du 8 et 11 avril 2024 : approuvés à l'unanimité des membres présents.

Communications du Maire :

-remerciements pour les subventions (APEI, ACPG-CATM, Ecole élémentaire Maurice Genevoix) et la séance de théâtre offerte aux aînés de 70 ans et plus.

-vente le 6 mai de la propriété du Legs Collen (17 rue des Alliés) à M. et Mme FABRE Hubert pour une somme de 198 091 € à partager entre le CCAS et la commune pour le compte de la Caisse des Ecoles.

Liste des délibérations du conseil municipal :

-Délibération n°1/5/2024 : contrat avec la société G'FROID (St Pierre-lès-Elbeuf) pour la maintenance des équipements de cuisine de la salle des Ecuers. Coût annuel : 594 € TTC.

-Délibération n°2/5/2024 : remboursement de frais de soin à un agent en accident de service.

-Délibération n°3/5/2024 : bail à compter du 1^{er} juillet 2024 avec M. LANGLOIS et Mme POUSSARD pour le logement de l'école maternelle. Loyer mensuel : 680 €.

-Délibération n°4/5/2024 : bail à compter du 1^{er} juillet 2024 avec un médecin pour le local situé au 13B rue du Général de Gaulle. Loyer mensuel : 250 €.

-Délibération n°5/5/2024 : approbation d'un avenant de 6 784 € HT dans le cadre des travaux d'aménagement du parking des hortensias

-Délibération n°6/5/2024 : participation à hauteur de 2 909 € aux travaux de menuiserie qui seront réalisés sur le local commercial situé au 13 Place René Coty.

-Délibération n°7/5/2024 : attribution des travaux de mise aux normes du terrain de football de la rue des Ecuers à l'entreprise RENOVSPORT pour un coût HT de 64 653 €.

-Délibération n°8/5/2024 : validation du plan de financement des travaux de création d'un trottoir dans une partie de la rue de la République, avec une participation du Département à hauteur de 18 387 € sur une dépense de 45 827 €.



-Délibération n°9/5/2024 : modification du budget communal 2024 dans le cadre d'une 1^{ère} décision modificative.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.

Conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente liste de délibérations est affichée sur le panneau extérieur de la mairie.

Luneray, le 16 mai 2024

Le Maire,

Guy AUGER

